



Commune de Court-Saint-Etienne

SERVICE DES ACCUEILLANT(E)S D'ENFANTS CONVENTIONNE(E)S

PROJET D'ACCUEIL

(Approuvé par le Conseil Communal du 28.05.2018)

« Le mot "progrès" n'aura aucun sens tant qu'il y aura des enfants malheureux »

Albert EINSTEIN (1)

« L'avenir de l'humanité dépendra directement de la manière dont nous prendrons soin aujourd'hui de nos enfants »

Kofi ANNAN (2)

« C'est une grande force que d'attendre sans impatience que tout mûrisse. »

Johan Heinrich PESTALOZZI (3)

Rétroactes

Le Service des Accueillants d'enfants conventionnés (SAEC) a été créé par le service social du CPAS dans le cadre de sa politique de l'enfance.

Il est repris par la Commune de Court-Saint-Etienne le 1^{er} janvier 2018 suite à une délibération du Conseil communal du 20.02.2017 dans le cadre de la création d'un « Service de la Petite Enfance » de 0 à 12 ans.

Le Service des Accueillants d'enfants conventionnés est agréé, contrôlé et subventionné par l'O.N.E. sous le numéro 65/25023/01 depuis 1987.

Faisant suite à l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté Française du 17.12.2003, la première attestation de qualité a été obtenue le 14.02.2007 et ses renouvellements les 31.12.2009 et le 12.02.2013.

Au 31.12.2015, le service comptait 15 accueillant(e)s, en fonction, réparti(e)s sur tout le territoire de la Commune et est agréé pour 22. Il y a 6 accueillantes qui travaillent en duo (co-accueil) dans des locaux qui sont mis à leur disposition pour les besoins de l'accueil d'enfants. Une assistante sociale à temps plein exerce la fonction de responsable du service.

Les parents qui confient leur enfant payent une participation financière déterminée par le barème de l'O.N.E., celui-ci est appliqué sur les revenus mensuels nets, et subit une révision annuelle.

Méthodologie

Ce projet est réfléchi depuis le début du service en 1987. A cette époque, les réunions d'équipe avaient lieu en soirée, depuis 1991 se sont ajoutées des journées pédagogiques (voir annexe 4 pour les détails).

En 2003 et 2004, en plus des journées pédagogiques, un programme de 10 réunions a été organisé, en soirée, pour la constitution du projet d'accueil qui a été approuvé par l'ONE en 2007.

Dans le courant de l'année 2010, il a été évalué en équipe et a fait l'objet de quelques remises à jour. Nous avons, pour ce faire, été guidés par la coordinatrice de l'ONE. En 2015, une nouvelle évaluation a permis de mettre en évidence les avancées et les améliorations à mettre en place.

Ce projet est donc l'émanation de l'ensemble des accueillant(e)s de Court-St-Etienne et de leur encadrante, la responsable du service, Andrée Moxhet. La réflexion a été, et continuera d'être enrichie par les journées de formation organisées chaque année.

Depuis 2012, nos partenaires pédagogiques, en plus de l'ONE, sont :

« L'autrement dit », Anne-Sophie Thiry et Jean-Marie Hotton - www.lautrementdit.net

« Freemouss », Ingrid Bastin - www.freemouss.be

« Educoeur », Brigitte Racine - www.educoeur.ca

« Save My Life », secours et prévention - www.savemylife.be

Les lectures, les conférences, les échanges avec les parents et les apprentissages issus du vécu quotidien sont toujours d'une grande richesse.

La volonté est d'élaborer un projet d'accueil qui corresponde le plus à notre vécu et à la réalité du terrain. Nous désirons considérer ce travail comme un écrit qui va bouger, qui va grandir et qui sera toujours en évolution.

Il est une réflexion sur le SENS de ce que nous faisons, comment et pourquoi nous le faisons.

Il permet :

Une position commune au sein de l'équipe.

Un code d'accès à présenter aux parents

Le respect mutuel des champs d'intervention de chacun.

Il prend appui sur des connaissances et des savoirs concernant le développement et les besoins de l'enfant.

Il est établi en concordance avec les objectifs du code de qualité élaboré par l'O.N.E. (17.12.2003 Arrêté du Gouvernement de la Communauté Française – M.B. 19.04.04)

1. LES PREREQUIS AUX PRIORITES PSYCHOPEDAGOGIQUES.

A. Conditions préalables.

Avant de détailler le comment et le pourquoi, il faut évaluer si toutes les conditions qui assureront la qualité de l'accueil seront réunies.

Quand un(e) candidat(e) se présente pour offrir ses services en tant qu'accueillant(e) d'enfant, l'assistante sociale doit assurer cette évaluation.

Les critères de sélection sont :

Etre titulaire d'un diplôme d'accueillant d'enfants ou tout autre formation en concordance avec les métiers de la petite enfance (Voir liste exhaustive dans l'Arrêté de la Communauté Française)

- Bonne connaissance théorique et pratique de l'enfant.
- Capacité d'évolution et de remise en question par rapport aux pratiques.
- Capacité à gérer les relations avec les parents
- Capacité à s'intégrer dans une équipe de travail et à respecter la réglementation O.N.E. et celle du service.
- Attitude professionnelle (secret professionnel et déontologie du travail, développement d'un projet d'accueil personnel en adéquation avec celui du service).
- Acceptation d'une indemnité de travail variable et d'une couverture sociale partielle.
- Disposition à travailler avec plaisir et à créer une ambiance calme et épanouissante
- Conditions d'espace, de sécurité et d'hygiène de l'habitation.

Pour les accueillantes qui travaillent à leur domicile, il faut tenir compte de la disponibilité relative au niveau des horaires d'accueil. Ceux-ci doivent parfois être aménagés en fonction de la vie familiale de l'accueillant(e).

Pour les duos, il faudra orienter les recrutements en fonction de la création de ceux-ci. Les deux accueillantes doivent avoir une vision suffisamment semblable de leur travail et pouvoir construire un projet d'accueil commun. Il leur est demandé de travailler en régime 5 jours par semaine afin d'augmenter l'offre de place disponible à temps plein.

Devenir accueillant(e) est un choix de vie qui implique des avantages :

- Si travail à domicile : travailler chez soi, présence et flexibilité pour ses propres enfants, activité qui ne nécessite pas une formation de base de longue durée, pas de frais de déplacement ...
- Si travail en duo : avoir un(e) collègue avec qui partager les responsabilités, pouvoir organiser les activités à deux, être dans un logement qui ne sert qu'à l'accueil des enfants, pas de superposition avec la vie de famille,....

Et des inconvénients : engagement par rapport aux conditions du contrat d'accueil, disponibilité suffisante, superposition de la vie professionnelle avec la vie privée...

Avantages et inconvénients Comme dans tout milieu de travail !

B : Cadre Réglementaire.

C'est l'Arrêté de la Communauté Française du 27.02.2003 (M.B. 21.05.03), modifié par celui du 09.12.2005 (M.B. 06.01.2006) qui détermine le cadre législatif dans lequel s'effectue l'accueil des enfants chez les accueillant(e)s conventionné(e)s.

Ensuite au niveau du pouvoir organisateur (Commune de Court-St-Etienne) c'est le :

Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) qui distingue les modalités d'application et en particulier le contrat d'accueil qui est signé par les trois parties : les parents, l'accueillant(e) et la responsable du service (Madame Moxhet).

Celui-ci établit de façon précise les horaires d'accueil de l'enfant.

Enfin, le présent projet d'accueil fait partie intégrante du cadre dans lequel s'inscrivent les parents en confiant leurs enfants au service. Le respect global de ce cadre est la garantie d'une saine collaboration avec l'accueillant(e) et le service (voir priorité 5). Toute modification du contrat d'accueil doit être demandée à l'avance et acceptée de commun accord des trois parties.

Le ROI et le contrat d'accueil précisent les sanctions possibles en cas de non-respect du cadre :

- Adaptation et/ou modification des modalités du contrat d'accueil (quant au nombre de jour, à l'horaire, changement d'accueillant(e), ...)
- Suspension du contrat d'accueil
- Rupture du contrat d'accueil

Au niveau médical, une collaboration régulière avec la consultation de l'O.N.E. de Court-Saint-Etienne est mise en place (voir également priorités 7 et 15).

C. Conditions d'accessibilité.

Le service est ouvert à toutes les familles sans distinction de race, de religion ni de culture.

La responsable du service met tout en œuvre pour que chacun trouve une solution à sa demande, aussi particulière soit-elle, que ce soit dans le service ou en dirigeant vers d'autres structures et ceci dans les limites du respect des capacités autorisées par l'ONE.

2. LES PRIORITES PSYCHOPEDAGOGIQUES.

A LA RENCONTRE DES FAMILLES

PRIORITE 1. Le premier accueil.

1. La première visite

Les parents (la présence des deux parents est souhaitée) prennent **rendez-vous** pour effectuer cette 1^{ère} visite. Il est important qu'elle se passe dans un climat calme et détendu (pendant la sieste des enfants ou en dehors des heures de travail de l'accueillant(e)). L'enfant est présent.

Cette 1^{ère} visite a pour objectif de permettre aux parents et à l'accueillant(e) de faire connaissance, de discuter du projet éducatif mais aussi et c'est important de se rendre compte si, au niveau organisationnel, leurs horaires et autres dispositions pratiques seront compatibles (heure d'arrivée et de départ, activités, horaire des repas, des siestes,...).

C'est également à cette occasion que l'accueillant(e) fera visiter les pièces où seront accueillis les enfants, elle expliquera où et comment se dérouleront l'accueil du matin et le retour du soir. Par la suite, c'est la liberté personnelle de l'accueillant(e) d'accepter ou non que les parents "circulent" dans la maison.

Les notions de sécurité, d'hygiène et de tranquillité des lieux seront également abordées, chaque accueillant(e) ayant des dispositions particulières en fonction du logement. (cfr à ce propos l'annexe I)

C'est à l'issue de cette 1^{ère} visite que les parents notifieront leur choix au service et à l'accueillant(e).

2. La période de familiarisation

Dès que le milieu d'accueil est choisi et le dossier administratif constitué avec l'assistante sociale, la période de familiarisation peut commencer ; ceci quelques semaines avant la reprise du travail. Pour l'accueil d'urgence voir les cas particuliers au point 3.

Cette période a pour but de donner du temps à l'enfant et à l'accueillant(e) pour « s'apprivoiser ». C'est le temps de la rencontre (se rendre connu l'un à l'autre). C'est aussi le moment où la maman, le papa et l'enfant vont se séparer doucement, où un nouveau lien va se construire, s'installer entre les parents, l'enfant et l'accueillant(e). Ce temps d'adaptation est un **besoin de sécurité** pour l'enfant, il faut y répondre attentivement. (Voir annexe II les besoins de l'enfant)

Le premier jour

L'enfant restera avec son/ses parent(s) pendant plus ou moins 1 heure.

A cette occasion, le(s) parent(s) raconte(nt) son/leur enfant : ses habitudes, ses rythmes, sa manière de dormir, ses goûts alimentaires, ...

L'accueillant(e) pose toutes les questions nécessaires au bon déroulement de la garde. Lors de cette première journée l'enfant sera présenté aux autres enfants présents. De même le fonctionnement d'une journée d'accueil lui sera expliqué (où va-t-il dormir, manger, jouer ...).

C'est pendant cette période que l'accueillant(e) sera à l'écoute des interrogations, des anxiétés des parents. Ceux-ci auront l'occasion d'exprimer leurs souhaits.

C'est ainsi que petit à petit la confiance et la détente vont s'installer, que l'accueillant(e) va connaître l'enfant dans ses particularités, ses habitudes, sa personnalité naissante.

Par après

Ensuite en concertation avec l'accueillant(e), les parents confieront l'enfant d'abord quelques heures pour passer à des demi-journées. La présence des/du parent(s) auprès de l'enfant diminuera au fur et à mesure que l'adaptation se passe bien. La durée et la périodicité de cette adaptation seront fonction des rythmes propres de l'enfant.

Il est important que le premier repas pris chez l'accueillant(e) soit donné par le parent. Le repas est, en effet, un moment privilégié pour le transfert de confiance dont parle si souvent Françoise Dolto.

Le respect de cette période est primordial pour l'enfant, sa famille, l'accueillant(e) et les autres enfants en garde, il ne sera ***pas question de la supprimer.***

L'arrivée d'un nouveau bébé est également un moment de « stress » pour les autres enfants accueillis, ils seront prévenus et préparés à la venue du nouveau « petit copain ». La présentation de chacun permettra à tous de reconstruire un nouvel équilibre au sein du groupe d'enfant.

Le **doudou** « objet transitionnel » prend ici toute son importance. Pour qu'il joue son rôle de sécurisation de l'enfant, il faut que celui-ci le connaisse bien avant la séparation, il faut que le doudou emmène les odeurs familières.

Enfin, la période d'adaptation permet aux parents d'amener petit à petit le trousseau de l'enfant chez l'accueillant(e), ainsi lors de la première journée complète rien ne devrait manquer à la bonne organisation de l'accueil.

Le programme de formation 2010-2012 a été consacré, en partie, à cette période fondamentale qu'est l'intégration de l'enfant dans son nouveau milieu d'accueil.

3. L'Accueil d'urgence

Quand, pour des raisons de forces majeures, la période d'adaptation n'a pas pu avoir lieu, la première semaine d'accueil sera « allégée » au maximum, les premières journées ne seront pas complètes. Le rituel de présentation aura également lieu avant de laisser l'enfant seul chez l'accueillant(e) et ce sans distinction d'âge. L'assistante sociale et les accueillant(e)s veilleront à ce que cette procédure de familiarisation soit respectée.

4. Les premiers jours

Les premières journées d'accueil sont avant tout stressantes pour les enfants et les parents qui doivent reprendre un rythme plus soutenu. La qualité de la phase d'adaptation va révéler ici toute son importance.

Si papa et maman ne doivent plus s'inquiéter du trousseau, de la tutute, du doudou, des biberons, des informations nécessaires à transmettre, ... leur disponibilité au moment de confier et de quitter bébé n'en sera que plus grande.

Pendant cette journée et les suivantes, l'accueillant(e) sera tout particulièrement attentif(ve) aux besoins et aux sentiments que pourra exprimer le nouveau venu, il sera un peu le « centre du monde ». L'attitude de l'accueillant(e) est d'être à l'écoute des sentiments que va exprimer l'enfant à sa manière : il peut pleurer, être inquiet dès qu'il ne voit plus l'accueillant(e), être inquiet au moment de manger ou de dormir...

Tous ces comportements expriment le malaise de l'enfant et ils seront entendus. A l'aide de paroles rassurantes (expliquer ce qui se passe, ce que l'on va faire, ...), des différents rituels (petite chanson, comptine, doudou, aller voir la photo des parents, être avec les autres enfants, ...), avec des gestes doux et protecteurs (prendre l'enfant dans les bras, être près de lui) l'enfant va doucement comprendre les nouveaux repères de l'endroit où il est accueilli.

Puis, petit à petit, sa place auprès des autres se précisera, jusqu'à se dire : « c'est comme s'il avait toujours été là ».

Il est important que les parents puissent, s'ils en sentent le besoin, téléphoner à l'accueillant(e) pour prendre des nouvelles de leur enfant et ainsi permettre au lien qui les unit, de ne pas trop souffrir de la séparation.

C'est pendant ces premières journées que l'enfant va faire partie intégrante du milieu d'accueil, il va découvrir et participer aux rituels qui rythment la journée.

Il devient partenaire de cette nouvelle vie sociale.

PRIORITE 2 : Les dispositifs pour aménager la séparation et les retrouvailles quotidiennes.

Les enfants sont très sensibles aux changements et tiennent aux habitudes installées. Chaque séparation et retrouvaille quotidiennes touchent tous les acteurs : l'enfant, ses parents, l'accueillant(e) et les autres enfants présents.

1. Le matin

Chaque accueillant(e) organise concrètement l'accueil du matin en fonction de la spécificité de son habitation.

Néanmoins certains rituels seront communs à l'ensemble du service.

- L'arrivée et l'installation de l'enfant chez l'accueillant(e) se fait au rythme de l'enfant et de son parent et varie parfois en fonction de « l'humeur » ou de l'événement du jour.

Il ne faut donc ni aller trop vite : on enlève le manteau quand l'enfant est prêt, on quitte les bras du parent en douceur, ni trop lentement ... un accueil fonctionnel dure plus au moins 10 minutes. Au-delà, l'enfant ne comprend plus ce qui se passe (est-ce que maman/papa reste ou s'en va ?...)

- C'est le moment des échanges d'informations :

comment l'enfant s'est-il levé ? a-t-il bien dormi ?

qui vient le soir et à quelle heure ? (ceci n'est pas une question indiscrete, elle répond à un besoin d'être mis au courant, c'est très rassurant pour l'enfant de le savoir et nécessaire pour l'organisation de l'accueillant(e)).

- Il est très important de dire «au revoir» à papa/maman, de souhaiter une bonne journée de travail.

- Puis à son rythme, l'enfant va vers les autres et vers les jeux disposés à leur intention. Aucune « activité » de groupe n'est commencée avant que tout le monde ne soit arrivé.

Le terme « à son rythme » veut dire que certains seront très vite prêts à jouer, à découvrir la journée alors que d'autres prendront beaucoup plus de temps, observeront de longues minutes avant de démarrer. Cela n'est ni bien ni mal, c'est simplement une différence de caractère qu'il est important de respecter.

- Parfois l'accueillant(e) demande une heure d'arrivée maximum (9h/9.30h).

Ceci afin de pouvoir entamer les animations avec les enfants sans être distrait par les arrivées tardives. De plus, on le sait, les petits ont un temps de concentration très limité et ils passent très vite d'une activité à l'autre. Celui qui aurait pris le train en marche perdrait tout le début de cette journée et ce serait dommage pour son intégration dans le groupe.

- Pour le bien-être de l'enfant et le respect du travail de l'accueillant(e), l'enfant arrive le matin ayant pris son « petit déjeuner » à la maison avec ses parents, sa toilette faite (vêtement propre, linge propre). Son sac avec le trousseau et les vêtements de rechange a été vérifié et est complété (sucette, doudou, biberon).

Néanmoins, en fonction de circonstances particulières, les enfants sont quelques fois accueillis autour de la table du petit déjeuner familial. Ceci fera l'objet d'un accord préalable.

- Il se peut que l'enfant pleure. C'est sa manière à lui de gérer les changements de personne et de lieu, c'est sa manière à lui d'être actif, de demander de l'attention et à être entendu. Cette émotion sera reconnue, nommée et acceptée. Le rôle de l'accueillant(e) est alors d'accompagner, de soutenir l'enfant dans le vécu de cette émotion par des paroles rassurantes, des gestes doux et protecteurs. Les parents aussi ont besoin d'être rassurés que tout se passera bien. Souvent ces pleurs ne durent que le temps de voir le parent passer de l'autre côté de la porte. N'oublions pas que pleurer est un besoin naturel pour tous les êtres humains, les larmes permettent une détente, elles sont comme un débordement du trop-plein d'émotion.

2. La fin de la journée

C'est le moment des retrouvailles avec papa/maman et aussi de dire « au revoir », « à demain » aux petits copains et à l'accueillant(e). Si ce n'est pas demain, il est intéressant de dire quel jour, ainsi l'enfant peut, petit à petit, se repérer et est au courant de ce qu'il va faire le lendemain (sécurisation).

Ici aussi quelques rituels seront importants pour tous.

- Idéalement, le goûter sera terminé, ainsi chaque enfant aura pu manger dans une ambiance calme et détendue. Mais parfois, les heures de siestes et d'arrivées des parents se superposent. Il faudra alors en discuter ensemble afin de ne pas perturber les différents rythmes. Il sera, parfois, préférable de postposer le départ de quelques dizaines de minutes afin d'assurer une fin de journée sereine à tous.

- A ce moment, les activités seront libres, mais cela ne veut pas dire que l'enfant ne sera pas absorbé par son jeu. Il est donc important de lui laisser le temps de terminer et d'aller vers son/ses parents à son rythme.

- Chez les accueillant(e)s, le moment du départ est souvent lié à un rituel de groupe : quand la sonnette retentit, tous se demandent qui est là et c'est à celui qui reconnaîtra le premier la maman ou le papa qui arrive.

Il faudra être attentif si l'ordre d'arrivée diffère de jour en jour car un enfant qui a l'habitude de partir le premier sera tout perdu le jour où il est le dernier.

Les parents sont donc invités à être précis dans leur horaire et à avertir de tout changement afin d'éviter à leur enfant de ressentir des inquiétudes inutiles.

- Ici, également, les paroles rassurantes de l'accueillant(e) accompagneront les manifestations émotionnelles dues aux changements de milieu de vie.

L'enfant peut parfois être triste de partir ou au contraire très excité. Comme le matin, c'est sa manière à lui d'être actif dans ce moment de transition.

- Le respect de l'hygiène (chaussures sales, parapluie dégoulinant) et la tranquillité du domicile de l'accueillant(e) et des enfants qui y sont encore accueillis (grands frères qui courent partout, qui dérangent les jeux), sont des notions importantes dans l'instauration d'une bonne relation de confiance entre l'accueillant(e) et les parents.

La place et le rôle de chacun seront discutés, y compris qui a autorité sur l'enfant en présence des parents chez l'accueillant(e).

Cette notion doit être clairement établie au risque de voir l'enfant chercher ses limites dans tous les sens !!! Ceci n'est pas facile à déterminer : l'accueillant(e) a peur de prendre le rôle des parents et en même temps les parents ont peur de s'imposer dans le domaine de l'accueillant(e). L'enfant ressent ce malaise et peut avoir des comportements qu'il n'aurait pas si les choses étaient dites clairement (ex : courir partout, frapper les autres enfants, frapper sa maman, se rouler à terre, pleurer, geindre,...)

- Si ce n'est pas la même personne qui vient conduire l'enfant le matin et le rechercher le soir, l'accueillant(e) et l'enfant doivent en être avertis dès l'arrivée. Si cette personne est un membre extérieur à la famille, un(e) ami(e) par exemple, il faut que cette tierce personne ait été présentée au préalable à l'accueillant(e) et que celui/celle-ci soit en possession de ses coordonnées exactes. Il est inutile de préciser que l'enfant doit connaître cette personne.

C'est à ce moment que l'accueillant(e) informe du déroulement de la journée. Afin que ces renseignements passent bien d'un milieu à l'autre (famille, grands-parents, autre milieu d'accueil), il est parfois nécessaire, voire souhaitable, d'avoir un cahier de communication où chacun puisse noter ses observations et ses questions.

L'enfant est présent et participe à « l'évaluation » de la journée, l'accueillant(e) l'inclut dans la conversation, c'est de sa journée que l'on parle et celle de demain que l'on prépare ensemble !

PRIORITE 3 : Le dispositif d'aménagement de la fin du séjour.

Le plus souvent, la date d'entrée à l'école coïncide avec la fin du séjour chez l'accueillant(e).

L'enfant y sera préparé quelques temps à l'avance. C'est l'évolution générale de l'enfant (motricité, langage, propreté, sécurité affective) qui sera le point de référence pour déterminer s'il est prêt pour l'entrée à l'école. Ce sera un moment d'échange avec les parents et l'accueillant(e). L'enfant est concerné par ce gros changement qu'est la scolarisation. Il peut être une source d'angoisse pour lui. Dès lors il est important qu'il soit préparé et associé à ce changement.

Comment y parvenir : Tout d'abord, il faut que l'enfant ait vu son école, sa classe et l'institutrice. Il est conseillé de mettre en place une période d'adaptation si l'école le permet. Si l'accueillant(e) observe des attitudes de crainte de la part de l'enfant (souvent, elles prennent la forme de régression), il/elle en parlera avec ses parents. Il est intéressant de savoir quel sens ceux-ci ont donné à l'entrée à l'école. Il faut être prudent de ne pas associer l'entrée à l'école avec des punitions ou des récompenses (si tu n'es pas propre, tu n'iras pas à l'école, il faut être sage pour aller à l'école).

Le fait de parler de l'école, de raconter des histoires qui ont l'école comme toile de fond, de rappeler que telle ou tel est aussi parti(e) à l'école..... peut aider l'enfant à mieux imaginer ce que sera « l'école ».

S'il y a une école au village, l'accueillant(e) organise des promenades pour aller dire bonjour aux grands qui sont à la récréation, ce moment peut aider à établir des points de repères.

Enfin, le dernier jour de garde, une petite fête rituelle d'au revoir sera organisée. Chacun ayant l'occasion de remercier pour tous les bons moments passés ensemble.

Il est important de terminer l'histoire commencée chez l'accueillant(e) pour pouvoir en commencer une autre ailleurs. Cette période qui se termine laissera des traces longtemps chez l'un et l'autre photo, bricolage, chanson préférée, habitudes.

Quand la fin du séjour chez l'accueillant(e) ne coïncide pas avec l'entrée à l'école, il faut, dans la mesure du possible préparer cette fin de cohabitation entre l'enfant, l'accueillant(e) et les autres enfants accueillis. Des mots justes seront mis sur ce départ tant par les parents que par l'accueillant(e).

Un rituel d'au revoir sera également mis en place, cela même si l'accueil n'a été que de courte durée.

Les situations les plus difficiles sont celles où l'enfant quitte le service à cause d'un désaccord entre les parents et l'accueillant(e). Il s'agira ici de bien faire la part des choses entre les mécontentements des adultes et les besoins de l'enfant de terminer sereinement son séjour et surtout de ne pas être perturbé par les comportements des adultes.

Le rôle de l'assistante sociale sera de veiller à une juste attitude tant au niveau de l'accueillant(e) qu'au niveau des parents et ceci pour le bien de l'enfant.

PRIORITE 4 : Accompagner la séparation

« Laisser progressivement entrevoir à la mère que la séparation offre à l'enfant d'autres attachements, constructeurs pour lui, car ils l'enrichissent d'un autre mode de relations, sans danger pour elle. L'ouverture à d'autres n'enlève rien à une mère dans sa relation avec son enfant, au contraire, elle enrichit, elle aussi, leur relation. » (1)

La séparation d'avec son enfant est en même temps souffrance et nécessité.

La qualité de l'accueil de cette souffrance nécessaire va déterminer la suite de l'histoire entre cette famille, cet enfant et l'accueillant(e).

Chacun va se sentir coupable à un moment ou à un autre : coupable d'abandonner son enfant ; coupable de déchirer cette relation mère-enfant ; chacun va revivre sa propre séparation.

La préparation à la séparation se fait très tôt (inscription sur la liste d'attente, confirmation, 1^{ère} visite chez l'accueillant(e)....)

Les premiers contacts ont lieu avec l'assistante sociale du service qui, malgré les difficultés réelles de gestion de la liste d'attente maintient un climat serein dans les démarches afférentes à la recherche d'une place d'accueil. Elle est à l'écoute des sentiments d'angoisse, de tristesse et de frustration liés à la future séparation.

Elle va au-delà des démarches purement administratives en s'intéressant au vécu des parents et du bébé.

Lors de la 1^{ère} visite chez l'accueillant(e), celui/celle-ci est attentif(ve) au vécu des parents et grâce à l'échange sur base des questions que se posent les parents, une partie des angoisses va s'atténuer (voir liste de questions accueillant(e)s –Annexe I).

Lors de la période de familiarisation (voir priorité 1. §2), l'accueillant(e) portera attention aux signes qu'émet l'enfant, signes qui nous renseignent sur sa capacité à gérer les changements (pleurs, sommeil perturbé, alimentation, état général).

Les journées pédagogiques ayant eu pour thème "l'observation de l'enfant" ont permis aux accueillant(e)s de découvrir des outils d'observation pour mieux décoder les messages que l'enfant nous transmet par ses propres moyens.

Les journées pédagogiques avec « RE-SOURCE ENFANCE » ont permis de découvrir les bienfaits du « parler vrai » de Françoise DOLTO. Depuis 2012, c'est avec « l'Autrement dit » et « Educœur » que l'apprentissage continue désormais.

Chaque comportement de l'enfant aura sa « mise en mot » par l'accueillant(e).

Ceci permet à l'enfant de se confier petit à petit à un autre adulte qui le comprend.

Pratiquement, l'accueillant(e) sera également attentif/ve à ce que le doudou de l'enfant l'accompagne tous les jours (voir Priorité 1 § 2) et à garder un maximum de points de repères communs avec sa vie de famille (heure des biberons, des siestes...).

Quant à l'accompagnement du vécu des parents, les accueillant(e)s constatent que le rôle de soutien à la séparation mère-enfant est aussi joué par le papa. Celui-ci a une place importante à ce niveau, son implication active est souhaitable autant pour la mère que pour l'enfant et pour l'accueillant(e). Les dispositions prises entre les parents et l'accueillant(e) concernent toute la famille, y compris les personnes ressources (grand-parents, baby-sitters...)

Comme pour les enfants, des mots justes-vrais seront mis sur le vécu des parents et de la mère en particulier : reconnaître que la séparation est parfois douloureuse et que c'est « normal », que la plupart des parents passent par ces moments difficiles, accepter les éventuelles larmes comme des signes positifs d'attachement à son enfant et non comme une faiblesse, accueillir les angoisses comme un intérêt au bien-être de l'enfant,...

Toutes ces attitudes bienveillantes et non-jugeantes vont permettre de créer petit à petit une réelle relation de confiance et de collaboration...

PRIORITE 5 : Mettre en place et consolider une relation de confiance

La confiance entre parents et professionnels est une des préoccupations principales dans les milieux d'accueil.

Celle-ci va se construire au fur et à mesure des rencontres, en même temps que l'enfant s'adapte de mieux en mieux chez l'accueillant(e).

Le temps qui passe et le bien-être de l'enfant ainsi que les échanges réguliers entre les parents et l'accueillant(e) vont participer à la mise en place d'un climat de confiance mutuelle. Chacun à son rythme, il n'y a pas de canevas standard !

Concrètement les parents sont invités à poser toutes les questions qui les préoccupent à propos de l'accueil de leur enfant lors de la 1^{ère} visite et pendant la période de familiarisation qui s'étale sur +/- 2 semaines avant le début de l'accueil régulier, ainsi que lors des échanges quotidiens.

Lors de la première journée de familiarisation, les parents « racontent » leur enfant. C'est à dire qu'ils expliquent tout ce qu'ils connaissent du bébé qui soit de nature à aider l'accueillant(e) dans sa mission. Ainsi celui/celle-ci se base sur un lot d'informations très intéressantes et la continuité et le respect des différents rythmes seront assurés.

Les parents et les accueillant(e)s sont également invités à s'entretenir à propos des doutes et questions plus embarrassantes ou qui pourraient paraître « ridicules » (ex : est-ce que l'accueillant(e) laisse pleurer mon enfant longtemps avant de le prendre dans les bras ?)

Néanmoins, lors des réunions de formation, il a semblé intéressant de mettre en place une procédure définie pour permettre l'évaluation de l'accueil de l'enfant. Elle s'appelle « temps d'arrêt ». Il est nécessaire de prendre rendez-vous à 4 moments bien précis pour faire le point. Ces 4 dates sont : après 1 mois de garde, à 1 an, à 18 mois et à 2 ans. Ce qui n'aurait pas pu se dire au jour le jour pourra être abordé à cette occasion. Dans le plan qualité 2016, il a été mis au programme la mise au point de grille de questions pour aborder ces temps d'arrêt avec les parents. Ces grilles ont été établies avec les accueillant(e)s.

Depuis 2015, les parents ont la possibilité de donner leur avis/ressenti du projet d'accueil. Une enquête est faite en fin de période du plan de qualité.

Une piste de réflexion nous a été proposée en formation : où se situe-t-on dans la mise en application du projet d'accueil?

« 1+1=0 » 1 étant le projet des parents et 1 étant le projet de l'accueillant(e). 0 = les deux projets mis ensemble n'aboutissent à rien, cela peut même avoir des résultats destructeurs.

« 1+1=1 » un des deux projets se fond dans celui de l'autre. Il se coule dedans, même si ce n'est pas son avis. Celui-là se fait violence. C'est l'un ou l'autre qui prime.

« 1+1=2 » c'est le cas le plus courant : il y a le projet des parents et le projet de l'accueillant(e). Chacun fait sa popotte de son côté et l'enfant est au milieu. L'enfant doit s'adapter à deux pratiques très différentes. Pour certain, cela ira, mais pour d'autre ce sera plus difficile. Il y a des conflits de loyauté.

« 1+1=3 » c'est à dire qu'il faut inventer ensemble une troisième réalité qui tienne compte du projet parental et du projet d'accueil où l'enfant trouve une reconnaissance et s'y trouve bien.

L'Assistante Sociale est présente (permanence téléphonique ou visites à domicile) pour aider et soutenir ce dialogue parfois « délicat » où chacun a peur de montrer ses « sensibilités ».

Lors des visites au domicile des accueillant(e)s, l'Assistante Sociale, s'intéresse également à la qualité relationnelle établie entre l'accueillant(e) et les parents.

En cas de situation délicate ou de conflit naissant (souvent suite à un malentendu), elle prendra contact avec les parents pour entendre leur vécu de cette situation et découvrir le malentendu en question.

Les accueillant(e)s sont unanimes : *"l'important c'est le dialogue, oser poser toutes les questions, oser dire ce qui ne va pas, oser demander et oser faire appel à l'assistante sociale s'ils n'y arrivent pas seuls."*

Créer un climat de confiance est un processus qui va prendre quelques semaines mais tout n'est pas acquis pour toujours, il s'agira d'entretenir cette confiance tout au long de l'accueil.

Comment ?

Le dialogue bien sûr, mais aussi le respect du cadre établi entre les différentes parties (voir pré requis : cadre réglementaire).

C'est le contrat d'accueil qui est la base de cette collaboration et en particulier les horaires établis. L'horaire de disponibilité de l'accueillant(e) pour cet enfant-là et l'horaire nécessaire aux parents pour remplir leurs obligations de travail ou de formations.

Ceci à l'air d'une simplicité évidente. Il n'en n'est rien, et souvent bon nombre de tensions entre l'accueillant(e) et les parents viennent de là.

Nous n'insisterons jamais assez sur le fait d'établir clairement ces heures d'arrivée et de départ et de les respecter ensuite au jour le jour.

Toute modification doit être demandée à l'avance et acceptée de commun accord.

A LA RENCONTRE DES ENFANTS

PRIORITE 6 : Ajuster l'environnement matériel, l'espace intérieur et extérieur

Depuis 2014, cet aspect est approfondi avec Ingrid Bastin qui est psychomotricienne formée à l'approche « Aucouturier ». A partir de 2016, chaque accueillant(es) doit être capable d'animer un petit atelier de découverte multi sensorielle selon cette approche.

Quand on parle environnement, on pense directement espace, sécurité et confort qui permettront à l'enfant d'évoluer sereinement, de faire des apprentissages enrichissants et variés, tout cela en étant en relation avec ses petits compagnons.

Pour l'accueillant(e), on visera à créer un lieu de travail qui limite les déplacements, qui évite un certain nombre de situations stressantes (bruit, promiscuité, source de danger) et qui respecte les besoins et envies de chacun au niveau du type d'activité ludique à mettre en place.

Les quelques phrases ci-dessous ont énormément plu aux accueillant(e)s du Service de Court-Saint-Etienne :

« L'activité d'un jeune enfant prend diverses formes : se tourner sur le côté, bouger, ramper, rouler, écouter, rêver, babiller, gazouiller, parler, regarder, toucher, prendre, caresser, tirer, sauter, sucer, pincer, mettre dedans, faire tomber, reculer, malaxer, presser, ... les balles, les puzzles, ses mains, ses pieds, les poupées, les hochets, les boîtes, mais aussi le biberon, l'essuie, le savon, l'assiette, le balai, la porte, le robinet.... Elle peut être isolée ou partagée et s'intégrer dans les relations avec les pairs, elle peut s'accompagner d'échanges verbaux et s'inscrire dans l'établissement de liens avec l'adulte. »

« L'activité participe au bien-être de l'enfant : la joie du mouvement, le plaisir de la découverte des objets, du monde physique et de ses lois, la jubilation de la complicité éprouvée avec les adultes et avec les pairs constituent des expériences de vie irremplaçables induisant la confiance en soi et dans l'autre, ouverture, curiosité, appétit de vivre. »

Extrait des pages 99 et 100 du référentiel : « Accueillir les tout-petits » (2)

Les termes « éveil à la vie » et « cadre de vie naturel » ont souvent été utilisés par les accueillant(e)s. Naturel veut dire pour le service des accueillant(e)s, non seulement proche de la nature mais également proche d'une vie de famille quotidienne dans une maison comme les autres. Les accueillant(e)s ne veulent pas d'un milieu aseptisé où tout est sécurisé à outrance, où rien ne dépasse, où tout est interdit, où l'on paye cher les modules de psychomotricité !

Concrètement, voici ce qui est mis en place :

- la journée est axée sur la vie en groupe et le respect de ses pairs. Le type d'activité varie en fonction de qui est là, de ce que chacun a envie de faire, des saisons, du temps qu'il fait à l'extérieur, du respect des siestes des plus petits, ...
- différentes activités sont mises à disposition des enfants :

Activités motrices intérieures ou extérieures : petit vélo, poussette, gros cubes en mousse, couette et coussin, donner du pain aux canards, aller à la rencontre de maman qui va arriver, aller chercher les légumes au potager, voir les vaches dans le champ d'Emile, ...

Activités manuelles : faire du pain (du vrai !), aider à préparer de la soupe qui sent si bon lorsqu'elle mijote dans la casserole, vider / remplir la manne de linge ou la caisse de duplos, ouvrir/fermer l'armoire aux tupperware (uniquement si l'accueillant(e) est d'accord), ranger/déranger les chaussures et les manteaux,...

Toutes les activités classiques : peinture, plasticine, bac à sable, promenade, puzzles, encastrement,..... Certain(e)s accueillant(e)s ont aménagé un coin spécifique à chaque activité : coin poupées, coin cuisine, coin Léo,.... Alors que d'autres, alternent les caisses à jouets tout au long de la journée en fonction des demandes des enfants. ...

Lecture : chaque accueillant(e)s dispose d'un coffre à lire, prêté par le service, composé de livres et de matériel pédagogique spécialement conçus pour les tout-petits. Chacun organise un rituel qui lui est propre.

Eveil musical : le service dispose de 4 coffrets pour l'éveil musical, ils sont constitués d'instruments en bois ou en matière naturelle provenant du commerce équitable.

Temps libre : pour rêver, observer, ne rien faire, se reposer, ...

...et tout cela avec la complicité, le regard et l'ouïe bienveillants de l'accueillant(e)...

Nous remarquons souvent, dans la pratique quotidienne, que les enfants sont plus attirés vers des objets usuels (cuillères en bois, seau en plastique, casseroles et boîtes en plastiques, le balai, la ramassette, un bout de bois du jardin, des cailloux et des escargots) que par des jeux spécialement conçus pour eux. Ceux-ci ne permettent pas toujours une grande créativité et une liberté d'action, ce qui est possible avec les vieilles casseroles !

Les accueillant(e)s de Court-Saint-Etienne sont attentifs(ves) à permettre cette diversité et lors des achats de nouveaux jeux, l'Assistante Sociale veille à ce que l'enfant puisse être créatif avec ce que l'on va lui proposer. Dans la mesure du possible (budget) le choix se porte vers des jouets en bois écologique.

Une attention toute particulière est également accordée à l'ambiance générale de la maison :

- Eviter les bruits inutiles (TV, radio qui fonctionnent toute la journée et que personne n'écoute),
- Mettre de la musique variée : classique, ethnique, comptine pour enfants

Assez d'espace et variété des pièces disponibles, pour éviter les tensions (les bébés ont besoin de calme, alors que les grands ont besoin de bouger !)

Au niveau de la cohabitation avec la famille de l'accueillant(e), il y a des périodes de l'année (examens, congés de récupération,.....) où il est nécessaire de partager les espaces disponibles.

Un maximum de temps au jardin ou en promenade quand c'est possible.

En hiver, l'espace intérieur est disposé afin de libérer plus de place puisque les terrasses et jardins sont moins disponibles.

Une matinée de formation a été consacrée, à l'automne 2011, à la sensibilisation à la qualité de l'air intérieur. Elle est basée sur l'excellente brochure de l'ONE :

" L'air de rien, changeons d'air!" et notamment une habitude à adopter : l'aération des maisons. En 2015, un projet pilote a été mené dans un co-accueil. Le thème de la recherche était : les pollutions intérieures et l'alimentation durable. Une suite sera organisée pour tous le service dans le plan de formation 2017.

Lors des réunions d'équipe, nous nous sommes interrogés sur les bonnes pratiques lors de la présence d'un animal familial. Voici quelques pistes :

- L'éducation des enfants : expliquer aux enfants ce qui ne peut être fait aux animaux (tirer les poils, pousser, donner des coups de pieds,...). Un animal n'est pas un jouet.
- Expliquer aux parents les consignes apprises aux enfants et leur demander de les respecter eux-mêmes (ex: ne pas caresser le chien si l'accueillant(e) n'est pas d'accord et tout près).
- Donner des informations sur la gestion de l'animal: où est sa couverture, où est-il quand les enfants sont là, est-il là tout le temps ? Quand peut-on le caresser, comment est effectué le nettoyage, où est sa gamelle? Joue-t-il avec les jeux des enfants?
- Rassurer les parents que le chat ne monte pas sur la table, sur le plan de travail de la cuisine
- Inviter les parents à poser toutes les questions qui les préoccupent au sujet des animaux.

Les règles d'hygiène ont été rappelées dans le code de déontologie à destination des accueillant(e)s.

Les co-accueils : depuis 2009, le CPAS a décidé d'investir des budgets dans la création de co-accueil. Ce sont deux accueillantes, travaillant en duo, qui sont responsables de l'organisation générale de ce nouveau type de milieu d'accueil. Elles ont le même statut que les autres accueillantes du SAEC. La différence est qu'elles ne travaillent dans leur domicile privé. A part cela rien ne change. Ces structures sont aménagées en fonction des différents besoins des enfants. Le fait que ces lieux soit uniquement destinée à l'accueil des enfants permet des aménagements durables qui ne seraient pas possible dans une maison privée.

La commune continue dans cette voie dans la mesure où des accueillant(e)s sont demandeur(se)s de cette formule.

PRIORITE 7 : Assurer une continuité dans l'accueil

Continuité en cas d'indisponibilité de l'accueillant(e)

Dans un service d'accueillant(e)s ce n'est compliqué que quand l'accueillant(e) est lui /elle-même indisponible !

Plusieurs cas de figure :

- l'accueillant(e) prend congé et cela est prévu depuis longtemps : si les parents n'ont pas d'alternative, le service organise des remplacements, voir contrat d'accueil article 4. Cependant, il est demandé aux accueillant(e)s d'éviter les longs congés (> 1 mois) sont à éviter. Si un remplacement doit, néanmoins, être organisé par le Service, ce dernier sera attentif à trouver une solution qui respecte les besoins de stabilité de l'enfant et que l'enfant ne fréquente qu'un(e) seul(e) autre accueillant(e) d'enfant au cours d'un même congé. Dans tous les cas, les parents seront invités à envisager préalablement les diverses dispositions possibles au sein même de la famille.
- l'accueillant(e) tombe malade : le service propose, dans la mesure du possible une solution équivalente dans les plus brefs délais. S'il s'agit d'un co-accueil, c'est les enfants qui sont inscrits chez l'accueillante indisponible qui seront accueillis ailleurs dans le service.
- l'accueillant(e) cesse son activité de manière définitive, le remplacement est programmé à l'avance, sauf cas de force majeure.

Dans tous les cas, une première visite et une "mini" période de familiarisation seront envisagées pour le passage chez l'accueillant(e) de remplacement. Lorsque c'est nécessaire, les accueillant(e)s se communiquent les dispositions particulières, ainsi que les informations à propos des difficultés rencontrées et/ou des choses à éviter afin que le remplacement se passe le mieux possible pour l'enfant et ses parents. Tout ceci dans le cadre du secret professionnel.

Prévention de la santé et continuité des soins en cas de maladie.

La prévention s'organise avec la complicité de la consultation des nourrissons de l'ONE de Court-Saint-Etienne. Sous la bannière du "lien fonctionnel", des rencontres ont lieu avec la TMS et/ou le médecin chaque fois que cela est nécessaire et en particulier pour des maladies rares. Ceux-ci conseillent les accueillant(e)s qui ont des traitements inhabituels à administrer et donne les consignes nécessaires au rétablissement de l'enfant. Ceci en cohérence avec les prescriptions du médecin de l'enfant. Le carnet de santé, qui est toujours dans le sac, est l'outil privilégié pour cette collaboration. Il se peut, dans des situations particulières, que le médecin de la consultation ONE décide de prendre contact avec le médecin de l'enfant. C'est pourquoi la visite médicale à l'ONE est indispensable **avant** l'entrée en garde. C'est lors de cette visite qu'un premier bilan est fait pour le suivi de la vaccination. Ensuite, quand l'enfant atteint l'âge de 9 et 18 mois, c'est le service qui s'en charge.

Une fiche individuelle est complétée par les parents avant l'entrée en garde et est remise à l'accueillant(e).

Celle-ci contient des renseignements à propos des différents rythmes de l'enfant (sieste, repas, ...), les coordonnées du médecin et du pédiatre ainsi que les habitudes alimentaires (heures des biberons, intolérance, allergies...).

Lors des premières semaines, les accueillant(e)s veillent à ne pas perturber les habitudes du nouveau venu. Le souci de la continuité entre le milieu familial et le milieu d'accueil prend, ici aussi, tout son sens.

En cas de maladie de l'enfant, c'est son médecin qui décidera s'il peut ou non être présent chez l'accueillant(e). Voir à ce sujet le Règlement d'Ordre Intérieur au point H.

Il est conseillé vivement aux parents de prévoir dès le début de l'accueil de l'enfant des **solutions alternatives** en cas de maladie empêchant l'enfant de fréquenter le milieu d'accueil. (Voir liste des services de dépannage – annexe IV)

Les accueillant(e)s s'engagent à n'accueillir des enfants « malades » et à ne leur donner des médicaments qu'avec une **autorisation écrite** du médecin.

Les parents veilleront à donner l'autorisation du médecin en même temps que les médicaments.

Quand un enfant est malade, il a besoin de plus de soin et d'attention que d'habitude. Les 24 premières heures sont souvent pénibles pour lui (douleurs diverses, fièvre, toux, vomissements,.....). L'accueillant(e) n'a pas toujours la disponibilité nécessaire pour cette attention soutenue.

Si l'enfant n'a pas été vu par un médecin, l'accueillant(e) peut refuser de continuer l'accueil sans avis médical.

C'est une forme de solidarité que de se soucier de la santé de son propre enfant pour protéger la santé de tous.

Continuité en cas de garde alternée.

En cas de garde d'un enfant chez plusieurs personnes différentes (accueillant(e)s, papy, mamy, marraine, garde alternée entre les parents...), un carnet de communication jouant le rôle de « fil rouge » est nécessaire. Chacun complétant les informations nécessaires au suivi des soins apportés à l'enfant. Chacun pouvant ainsi être au courant des événements de la semaine.

PRIORITE 8 : Donner une place active à l'enfant

Au préalable, précisons la place de l'enfant chez l'accueillant(e). Voici quelques phases qui ont été échangées lors d'une journée de formation le 15 septembre 2003 autour des valeurs que les accueillant(e)s veulent mettre en avant dans leurs pratiques quotidiennes.

L'enfant est une personne, c'est à dire beaucoup de choses à respecter : son individualité, son sommeil, son caractère, ses goûts, son développement, le respect du groupe.

Eveil à la vie : sans obligation de performances ni de résultats, ni de production.

Socialisation : respect de soi et des autres, confiance en soi : le milieu d'accueil est le premier lieu de vie sociale en dehors de sa famille.

Respect de la place de chacun, chacun a sa place et ne doit pas la défendre sans cesse

« Moi et toi » et non « moi ou toi »

Donner du sens aux règles (« parler- vrai »).

Tolérance : ne pas se moquer de l'enfant, pas de jugement.

Partenariat avec les parents ;

Dialogue sans jugement : il n'y a pas une vérité, il y a plusieurs points de vue.

Confiance en moi, en mes intuitions.

Confiance aux parents.

Respect de l'environnement, de la nature, du matériel, des jeux, de l'accueillant(e) également !!!!

A propos des moments de jeux :

Importance de laisser les enfants jouer sans l'intervention de l'adulte.

Laisser le temps à l'enfant de rêver, de ne rien faire, d'être seul.

Mettre en place plusieurs « coins jeux » différents ainsi l'enfant ira vers ce qui l'intéresse.

Créer des moments d'activité dirigée et laisser des moments de jeux libres sous le regard et l'ouïe bienveillante de l'accueillant(e). Pendant ces moments libres, les enfants apprennent à se débrouiller entre eux ce qui permet le développement :

- *de la confiance en soi et en l'autre,*
- *le respect du groupe,*
- *la possibilité d'expérimenter l'autogestion en groupe.*

A propos de la notion de «rituel»

La journée est organisée autour de toute une série de rituels (mise à la sieste, repas, bonjour/au revoir, ...) Il s'agit en même temps de donner le rythme et en même temps de respecter les enfants en souplesse.

Les rituels jouent un rôle de sécurisation par les points de repère qu'ils marquent tout au long d'une journée (à condition que ceux-ci ne changent pas trop !)

L'enfant, par ceux-ci, va pouvoir se repérer, trouver sa place et ainsi diminuer ses angoisses dues aux changements de rythmes, de lieux, d'habitudes. L'enfant peut être calme et détendu car il sait ce qui va se passer.

Donner une place active à l'enfant ne peut se faire que dans un **cadre** déterminé.

Il faut savoir où l'on va emmener les enfants : vers l'autonomie ? oui, mais pas n'importe comment !

Le cadre avec ses limites, ses règles, ses rituels va être garant des apprentissages adaptés à chacun et permettra d'atteindre le but recherché.

Une bonne connaissance des besoins de l'enfant est également nécessaire (voir annexe 2). Autonomie n'est pas synonyme de « laisser tout faire ». L'autonomie s'acquiert par l'éducation, le respect des règles, l'attention à soi et aux autres (voir annexe 3).

Concrètement voici différentes manières de donner une place de partenaire actif à l'enfant chez les accueillant(e)s de Court-St-Etienne (liste non exhaustive !)

1°) Dès le début de la collaboration, l'enfant a sa place et est actif autant qu'il le peut. Lors de la première visite, l'enfant sera présent avec ses parents.

Il ira dans les bras de l'accueillant(e) quand il en manifestera l'envie, et aura son premier « dialogue » avec elle/lui. Dialogue par le regard, par le toucher et parfois déjà par des vocalises ou de grands sourires (voir priorités 1 et 2).

2°) au moment de l'accueil du matin :

→ L'enfant sera présent lorsque son parent quitte la maison de l'accueillant(e), même si c'est difficile, il « dira » : « à tantôt, bonne journée » accompagné et soutenu par les paroles et les gestes rassurants de l'accueillant(e).

→ Pendant que l'accueillant(e) reçoit un parent et son enfant, les autres enfants seront occupés avec des jeux libres, proches de l'accueillant(e), mais invités à lui laisser du temps pour celui qui arrive. Parfois tout le groupe accueille celui qui arrive.

→ L'enfant est mis au courant de qui viendra le chercher le soir et à quel moment.

→ L'enfant a la possibilité d'entendre les recommandations que son parent fait pour le bon déroulement de la journée.

3°) au moment des périodes de jeu :

→ Lors des activités libres, l'enfant choisit ce qu'il a envie de faire. Pour cela, différents jeux adaptés à son âge sont à sa disposition. Et il y en a beaucoup étant donné que l'accueillant(e) a rarement des enfants du même âge ! Et si c'est observer, rêver, ne rien faire c'est également possible !

→ Selon le type de logement de l'accueillant(e), des coins de jeux (coin dînette, coin bricolage, coin livre, coin poupée,...) sont à disposition en permanence ou c'est l'accueillant(e) qui installe les jouets selon les envies.

→ Lors des activités dirigées ou qui nécessitent une surveillance proche (peinture, faire un gâteau, aider à préparer le dîner, petits bricolages,...), l'accueillant(e) veille à ce que l'enfant soit actif dans un domaine en relation avec son âge et son rythme.

Ex : la peinture avec les doigts - tous les enfants n'aiment pas spontanément avoir les mains « sales » il faut un temps d'approvisionnement entre la peinture qui colle et l'enfant !

courir pieds nus dans la pelouse fait peur à certains,

d'autres goûtent systématiquement et « goulument » tout ce qu'ils ne connaissent pas.

4°) au moment des repas :

Chez certain(e)s accueillant(e)s, les enfants participent à la préparation des repas (aller chercher les légumes au jardin, les rapporter dans la cuisine, les laver,...), dressent la table, s'installent tout seul, débarrassent et remplissent le lave-vaisselle.

Au niveau de l'autonomie, l'accueillant(e) observe l'enfant dès qu'il manifeste l'envie de prendre le biberon ou la cuillère et de boire/manger seul, il/elle le laisse faire tout en le soutenant dans son apprentissage. Dès que l'enfant se lasse, l'accueillant(e) prend le relais. Le repas doit être un plaisir partagé. Quant à la quantité, l'accueillant(e) observe l'enfant qui manifeste quand il a eu assez ou qui en redemande.

5°) au moment de la sieste :

La mise au lit nécessite un rituel de préparation pour garantir un endormissement paisible. Chaque accueillant(e) à son « petit truc » à lui /elle :

avant d'aller dormir c'est le moment de lire une petite histoire ou d'écouter de la musique douce

on va à la salle de bain faire une petite toilette puis chacun va chercher son doudou dans son sac

les enfants jouent tranquillement et librement pendant que l'accueillant(e) range la table ou met les bébés au lit puis ils vont dormir tous ensemble.

au fur et à mesure que l'enfant grandit, il est invité à faire de plus en plus de choses : monter/descendre les escaliers, s'habiller/se déshabiller, ranger son doudou.....

on remarque aussi une solidarité entre les enfants, les grands aidant les petits, les enfants se soutenant mutuellement et à la sieste, c'est courant, on se concerte..... en silence..... pour faire le chambard !

chez les accueillant(e)s, on constate une grande complicité entre les enfants, les petits imitent les grands ; les grands sont attentifs aux petits. Souvent les accueillant(e)s parlent d'une plus grande activité autonome quand tous les enfants sont présents que lorsqu'ils sont seuls ou à deux.

les accueillant(e)s prennent le temps d'expliquer le pourquoi des limites, des interdits (danger), des comportements adéquats avec les copains (socialisation).

La motricité libre

Ce concept est maintenant bien connu des professionnels de la petite enfance. Il s'agit tout simplement de laisser l'enfant seul faire les découvertes de son corps, de ses mouvements, de ses capacités à se déplacer sous le regard bienveillant de l'adulte qui se trouve près de lui. Ces notions sont développées lors des formations en psychomotricité relationnelle et avec « l'Autrement dit ».

PRIORITE 9 : Accompagner les émotions de l'enfant et soutenir sa conscience de lui-même.

A. Accompagnement des émotions

Afin de bien comprendre les émotions des enfants il faut tout d'abord être bien informé de ses besoins. (voir annexe 2)

Les besoins de l'être humain sont en lien direct avec les émotions. Un besoin non satisfait crée inévitablement une émotion désagréable.

Quand tous les besoins sont satisfaits, l'individu vit dans un état de bien être.

Lorsque l'enfant manifeste une émotion (pleurs, colères, malaise,...) il faut tout d'abord se questionner quant à ses besoins. L'observation est un des outils les plus adéquats pour comprendre l'enfant. Cette pratique se fait naturellement chez les accueillant(e)s, néanmoins un apprentissage structuré de cette technique est indispensable pour une bonne attitude professionnelle. Cela fut l'objet de la formation continuée en 2007-2008.

En 2013, 2014 et 2015 fut découverte l'approche de Brigitte Racine, thérapeute québécoise à travers 3 conférences. Sa vision des besoins de l'enfant se dessinant comme une étoile à cinq branches aide à visualiser rapidement quels sont ces besoins et comment y faire attention en permanence. Un enfant dont tous les besoins sont rencontrés se sentira en pleine forme et n'aura pas besoin de manifester son inconfort d'une manière spectaculaire (colère, pleur, dispute, jalousie,...). Voir l'annexe II.

De manière concrète, cet aspect de l'accompagnement de l'enfant a déjà été évoqué dans tous les chapitres précédents, tant le côté émotionnel est présent à tout moment chez les accueillant(e)s.

Que ce soit les mots justes et les bras réconfortants qui accompagnent l'enfant pour dire « au revoir maman/papa, à tout à l'heure » ...

Que ce soit les mots conciliants qui permettent de prendre du recul par rapport à une dispute pour le même jouet,

Que ce soit les mots doux qui calment un petit « bobo » lorsque l'enfant s'est fait mal,

Que ce soit les explications et le rappel pour la dixième fois que maman travaille au bureau et qu'elle va venir après le goûter.

Que ce soit tout l'investissement personnel de chaque accueillant(e) dans l'accompagnement de ce petit bout d'homme en devenir.....

Moment privilégié d'intense émotion : le repas

Les accueillant(e)s de Court-St-Etienne mettent tout en place pour que ce moment soit un temps de plaisir partagé.

Comment : en intégrant les enfants à la préparation du repas et de la table (voir priorité 8 : Au moment des repas)

En proposant des menus variés, les plus naturels possible (légumes et fruits frais de saison sans additif, pain,...). L'enfant est invité à goûter tous les aliments tout en respectant son rythme et ses goûts. Les régimes alimentaires spécifiques sont suivis méticuleusement. Les accueillant(e)s veillent à donner le goût de boire de l'eau pure, sans additif. Il/elles instaurent le réflexe de bien mâcher les aliments afin de faciliter la digestion.

En instaurant des limites cohérentes : respect de la nourriture, ambiance calme, manger assis à table, respect des horaires.

En soutenant l'enfant dans son apprentissage à manger seul.

En 2017, un projet de réflexion autour de l'alimentation durable avec l'ASBL « Espace-Environnement », permet d'explorer les pratiques « écoresponsables » en alimentation et de découvrir de nouvelles recettes.

Moment privilégié d'intimité : la sieste

Aller « faire dodo » est un moment sensible pendant la journée d'accueil, l'enfant va se retrouver seul pour s'endormir, cela peut, parfois, occasionner de grosses angoisses. C'est tout un apprentissage.

Tous les enfants n'ont pas le même rythme de sommeil ni d'apprentissage de cette séparation.

Comment favoriser ce moment privilégié ?

les bébés ne dorment pas tout de suite à l'étage. Pendant les 2-3 premières semaines d'accueil, ils s'endorment dans un endroit tranquille du rez-de-chaussée, mais proche de l'accueillant(e). Si ce n'est pas possible, l'accueillant(e) ira voir souvent si la sieste se passe bien (même s'il y a un baby-phone).

Il y a différents rituels pour la mise au lit : c'est le moment de lire quelques petites histoires ou comptines calmes (pas de grands mouvements et cris qui excitent). Deux journées de formation ont eu lieu en 2009 et 2010.

La toilette (change et rafraîchissement) font partie des rituels de la sieste. (voir priorité 8 : à propos de la notion de rituel)

« aller chercher son doudou » est un rituel très prisé par les enfants.

Et enfin « aller dans le lit » (toujours le même), l'enfant y retrouve son odeur, son environnement.

L'accueillant(e), par son observation, sait qui a besoin d'être seul, qui a besoin de pleurer, qui a besoin de plus de câlins, qui a besoin que l'on rappelle les limites... Tout cela sous le regard bienveillant de l'accueillant(e) qui accompagne l'enfant par des mots rassurants et qui donnent du sens (le sommeil est important pour être en bonne santé, rappelons-le).

Il y a des comportements qui créent plus de stress, ce sont **les pleurs et les colères**.

- **Les pleurs** : il arrive que certains bébés pleurent beaucoup. Nous avons appris avec l'aide d'Annick Thomas (formatrice EPE, certifiée par Alétha Solter notamment) à accueillir ces pleurs avec respect et compréhension. Les pleurs ont toujours une signification ... mais celle-ci est parfois difficile à décoder, l'enfant n'ayant pas d'autres moyens pour s'exprimer. N'oublions pas que pleurer est un besoin naturel pour tous les êtres humains.

- **Les colères** : elles sont un autre genre d'émotions qui s'expriment parfois très violemment et sont également toujours (comme les pleurs) une manière d'exprimer un besoin.

L'enfant a besoin que l'adulte l'aide à canaliser cette émotion « volcanique » afin de pouvoir l'exprimer de manière socialement acceptable.

C'est là le rôle des accueillant(e)s.

Bien sûr ce n'est pas toujours facile, les autres enfants sont là, il est souvent nécessaire d'expliquer à tous que celui qui pleure ou est en colère veut nous dire quelque chose.....

Ici encore le parler « vrai » de Françoise DOLTO nous aide à soutenir l'enfant dans son vécu et dans la compréhension de l'autre.

B : Acquisition du contrôle sphinctérien et des conduites sociales associées.

Au niveau de l'aménagement, la particularité chez l'accueillant(e), c'est que les WC ne sont en général pas adaptés pour les petits comme c'est le cas à la crèche ou à l'école. Il faudra donc utiliser un réducteur ou des petits pots. De même la salle de bain est parfois à l'étage, il conviendra alors d'aménager un espace au rez-de-chaussée où installer les petit(s) pot(s) de manière discrète. Ce moment clef de l'autonomisation de l'enfant requiert une attention particulière tant les émotions associées à l'acquisition du contrôle sphinctérien sont nombreuses (autant celles de l'enfant que celles de l'adulte qui s'en occupe). Ce passage sera important pour la construction de la confiance en soi et en l'autre, et pour l'estime de soi. De même, pour l'apprentissage de la gestion des peurs (autre émotion naturelle chez l'être humain).

Comment faire ?

Il s'agit avant tout de suivre l'enfant plutôt que de lui « apprendre à être propre » !

Le docteur T. Berry Brazelton (6) dit ceci : « seul lui-même est en mesure de décider à quel moment il sera capable d'être propre » (page 259). En se basant sur l'observation de l'enfant et sur son développement moteur et affectif, (il dit « pipi », pose des questions, veut aller sur le pot comme les grands, il sait monter trois marches tout seul.....), l'accueillant(e) s'entretient avec les parents afin de prendre une position commune.

Voici quelques signes qui nous aideront à comprendre si le « moment » est venu : (T.B Brazelton page 243, 244) «

Il n'est plus aussi excité par la marche, il est prêt à s'asseoir,

Il est prêt à comprendre des mots et des concepts comme : « voici ton pot, le mien c'est le grand. Un jour tu iras sur le tien comme je vais sur le mien »

Il y a une période, à cet âge où les enfants veulent imiter les adultes....

A deux ans, la plupart des enfants commencent à remettre les choses à leur place. Ils ont le concept de l'ordre et comprennent où les parents rangent leurs affaires. Ce désir de ranger ou de jeter peut être transposé aux besoins naturels.

Le négativisme va et vient, autour des deux ans, il est toujours sous-jacent. Commencer lorsque l'enfant est encore en pleine opposition mènerait à l'échec, c'est certain.

Il est nécessaire de lui montrer la voie, tout en lui permettant de refuser de la suivre »

Chez les accueillant(e)s de Court-St-Etienne, il ne sera jamais envisagé « d'apprendre » à un enfant à être propre. Il le deviendra tout seul avec le soutien de l'adulte quand ce sera le moment (la maturation du système nerveux sera terminée et il se sentira prêt au niveau affectif).

Concrètement, il n'y a pas de recette, c'est le caractère de l'enfant, son rythme, ses besoins qui vont guider l'accueillant(e) dans le soutien qu'il/elle apportera à cet enfant-là.

- Va-t-il aller sur le petit pot ou tout de suite sur le grand WC ?
- Veut-il être tout seul ou entouré des autres enfants pour faire comme eux ?
- Veut-il la présence de l'accueillant(e) près de lui ou très vite va-t-il se débrouiller seul ?
- A-t-il peur de voir partir « sa production » avec la chasse d'eau de la toilette ou au contraire se réjouit-il d'en pousser le bouton ?
- Va-t-il souiller son sous-vêtement parce qu'il est trop occupé avec un puzzle ou va-t-il spontanément courir aux toilettes ?

Les accueillant(e)s veillent à être un soutien positif face aux progrès de l'enfant et non un critique sans souplesse quand il y a un « petit accident ». De même il ne sera pas fait pression sur l'enfant pour qu'il fasse dans le pot, aucune forme de chantage ne sera utilisée. Cette période est également un moment où une bonne collaboration et une certaine harmonie entre les parents et l'accueillant(e) est nécessaire. L'enfant a besoin de cohérence, de soutien et qu'on lui marque la confiance que l'on a en lui.

Notion d'intimité

Lors de réunions d'équipe, les accueillant(e)s se sont rendu(e)s compte que cette notion est très subjective et valait la peine d'être bien cernée. Certains moments de la journée (change, mise au lit, « séance de câlins », apprentissage de la propreté, ...) sont propices à une intimité avec l'enfant.

Quelle est la limite ? Quels gestes peut-on avoir avec les enfants sans basculer dans une relation affective réservée aux parents. Que va provoquer tel ou tel comportement chez l'enfant (ex : bisous dans le cou, sur le ventre,...) Comment va-t-il recevoir ceux-ci ?

De même l'enfant a besoin de respect pour son intimité, certains sont très pudiques, tous n'apprécient pas de la même manière le toucher, les câlins, les bisous,... Respectons ces différences.

PRIORITE 10 : Différencier les pratiques pour individualiser les activités et les liens.

Chez un(e) accueillant(e) les enfants, tous âges confondus, sont toujours ensemble.

Néanmoins, les bébés bénéficient d'un « coin » pour eux. Le parc est souvent utilisé pour les mettre « à l'abri » des grands qui ont besoin de bouger. Les bébés ont, à certains moments de la journée besoin de plus de calme. Sans les isoler, les accueillant(e)s leur trouvent un endroit où il fait plus calme et sont également attentifs(ves) aux signes que manifestent les petits (fatigue, anxiété,...).

Au niveau du sommeil, en fonction des caractéristiques de l'enfant et des dispositions de la maison de l'accueillant(e), les enfants dormiront soit tous dans la même chambre, soit séparément.

Ex : Un enfant qui pleure beaucoup avant de s'endormir sera dans une chambre isolée des autres, il en va de même pour un enfant qui dort peu.

Les autres aspects (respect des différents rythmes, des individualités, ...) ont déjà été abordés précédemment.

PRIORITE 11 : Soutenir adéquatement les interactions entre les enfants.

La vie chez l'accueillant(e) est proche de la vie de famille, et est en même temps son premier lieu de socialisation :

- Petit groupe
- Même milieu
- Le même adulte toujours présent
- Repères et rituels qui ponctuent la journée

Comme cela a déjà été mentionné aux priorités 6 et 8, l'équipe des accueillant(e)s de Court-St-Etienne met l'accent sur la proximité avec l'enfant, et entre les enfants.

C'est au travers des contacts entre les enfants, sous un regard bienveillant et sécurisant, que ceux-ci font la plupart des apprentissages sociaux.

- Ex :
- partager un jouet,
 - respecter les bébés,
 - apprendre à demander : ex : ne plus arracher des mains ou bousculer,
 - apprendre à exprimer ses émotions : par exemple dire NON ou STOP,
 - respecter les consignes, les limites,...

Autre point important au niveau de l'apprentissage de la vie en groupe ; les règles de vie sociale, les accueillant(e)s de Court-Saint-Etienne sont unanimes pour montrer, pratiquer elles(eux)-mêmes ces bases, les prémices des comportements en société. C'est en effet par mimétisme que les petits enfants apprennent. A cet âge, ils ne peuvent encore tout comprendre et reproduire, mais ils en ont le « mode d'emploi ». Par exemple :

- Dire bonjour, au revoir
- Dire merci, s.v.pl.
- S'excuser quand on a fait du mal à un autre enfant
- Demander ce que l'on veut
- Ecouter et mettre en œuvre les consignes (sécurité, interdits,...)(voir annexe 3)
- Respect de l'adulte

Il y a une règle de base incontournable pour réussir ce projet, c'est la **congruence** !

En effet, si l'accueillant(e) ne met pas lui/elle-même en pratique les valeurs qu'il/elle tente d'inculquer aux enfants, ce sera peine perdue car l'enfant n'est pas dupe !

De même, il est parfois difficile de faire respecter certaines règles aux enfants quand leurs parents ne le font pas eux-mêmes. Vous pouvez à ce propos consulter le site "yapaka.be" (4) et notamment la campagne "L'exemple c'est nous"



Ici le travail de collaboration avec les parents prend toute son importance et parfois, la même voie/voix est difficile à trouver.

Pensons ici, notamment aux différences culturelles qui ne sont parfois pas toujours facile à décoder, et donc à comprendre et à accepter.

Echangeons, échangeons, sans modération !

A Court-St-Etienne, l'Assistante Sociale est très sensible à ce problème et le plus souvent possible elle invite au partage des différents points de vue pour une meilleure compréhension de chacun. La présence d'accueillantes d'origine étrangère est très précieuse lors des réunions d'équipe, les échanges y sont très riches.

A LA RENCONTRE DES PROFESSIONNEL(LE)S

C'est dans ces quatre dernières priorités que vous allez pouvoir mesurer tout l'impact du rôle de l'Assistante Sociale et du Pouvoir Organisateur du Service des Accueillant(e)s de Court-St-Etienne. Jusqu'à présent, c'est le travail concret sur le terrain qui a été développé. Tout ce qui s'effectue peut l'être grâce à un cadre précis et fortement structurant, à une vision à long terme de l'évolution de chacun(e) des accueillant(e)s au sein de l'équipe et à l'objectif de qualité du service d'une manière globale, en ce compris le respect des réglementations imposées par l'O.N.E. Dans le préambule de ce projet d'accueil, nous parlions des pré-requis, pour terminer ce travail, nous y revenons. La boucle est bouclée.

PRIORITE 12 : Aménager des conditions assurant une qualité de vie professionnelle.

Quand les conditions préalables sont rencontrées (voir point 1A) il faut alors permettre, au jour le jour, qu'une collaboration efficace soit mise au point.

En premier lieu il semble que le rôle de la responsable consiste à bien connaître l'accueillant(e) individuellement. Quelle est sa motivation ? Quels sont ses points forts et ses points faibles ? Qu'est ce qui lui fait plaisir ou non dans cette activité ? Quelles sont ses valeurs ? Quelles sont ses disponibilités et la raison de cette organisation ?

Y a-t-il des sujets sensibles qui pourraient réactiver des blessures au contact des enfants et de leur famille (ex : perte d'un enfant, adoption) Comment fonctionne cette famille ?...

Tant de facettes avec lesquelles il va falloir composer pour faire de chaque journée de travail un plaisir partagé enfant/parents /accueillant(e) /assistante sociale.

Concrètement, que mettre en place pour y arriver ?

- Tout d'abord un bon démarrage, prendre du temps au moment de la sélection et pendant les premières semaines de travail,
- Ensuite être disponible au téléphone et lors des visites,
- Répondre rapidement à l'appel d'un(e) accueillant(e),
- Etre présente, à l'écoute, quand il y a des difficultés avec un enfant ou un parent et permettre de trouver des pistes de résolution du problème,
- Eventuellement faire appel à d'autres services (centre de guidance, Travailleur médico-social de l'O.N.E. (TMS), SAJ, coordinatrice O.N.E., ...) (voir repère 15).

- Toujours écouter les différentes perceptions d'une même situation : la vision des choses de l'accueillant(e) et celle des parents peut être différente. Il ne s'agit pas de prendre parti pour l'un ou l'autre, il faut être concret, neutre et objectif. Le cadre précis de collaboration aidera dans cet objectif.

- Attitude de non-jugement vis-à-vis des parents et des accueillant(e)s, cultiver cette attitude à tous niveaux, prendre conscience des préjugés, ouvrir nos connaissances aux autres représentations culturelles (différents modes d'éducation et de valeurs, ...)

- Etre à l'écoute du vécu professionnel et familial, la cohabitation des deux rôles est parfois source de conflit. Il s'agit ici de trouver des solutions qui agréent tout le monde du plus petit au plus grand, du chat au chien en passant par le canari ! La présence d'un animal n'est pas un problème si celle-ci est bien réfléchie et gérée.

- Organiser la formation continuée adaptée aux besoins des accueillant(e)s et évolutive (voir priorité 14).

- Mettre du matériel et des jeux à disposition de l'accueillant(e)

La commune de Court-St-Etienne prévoit chaque année un budget important pour l'achat de matériel et de jeux. Ceux-ci sont confiés aux bons soins de l'accueillant(e) (voir code de déontologie).

- Le Conseil communal et le Collège communal sont mis au courant des difficultés rencontrées et soutiennent activement les nouveaux projets (formations continuées, « bébé bouquine », projets novateurs, ...)

- Prendre du recul par rapport au vécu quotidien de l'accompagnement des accueillant(e)s, des enfants et des parents, en participant à des formations, des conférences et des réunions qui regroupent les responsables des services. Se documenter et se tenir au courant des nouvelles découvertes en matière d'éducation. Quand un conseil, une orientation ou un soutien est nécessaire, faire appel aux relais disponibles (TMS ONE, coordinatrice ONE, psychomotricienne du Centre de guidance, collègues, formateurs.....)

- Etablir clairement un cadre qui précise quelles décisions peuvent être prises par l'accueillant(e) et celles qui doivent passer par le service.

- En ce qui concerne les co-accueils, l'attention de la responsable est orientée, également vers le bon fonctionnement du duo. Sont-elles en accord sur les pratiques, ont-elles un projet, une direction commune ? De même il y a une préoccupation accrue envers le logement, il faut veiller à l'entretien et au bon fonctionnement de la maison en général.

- Et enfin, veiller à organiser le travail afin de réserver du temps pour des visites régulières chez les accueillant(e)s. Ce point est difficile à respecter tant le travail administratif et de gestion du service est important, envahissant, et pourtant indispensable.

PRIORITE 13 : Développer une dynamique de réflexion professionnelle et mettre en œuvre le projet éducatif.

La responsable veille très particulièrement à créer une dynamique d'équipe de travail même si chacun travaille seul chez soi.

Ce point paraît essentiel pour la réussite de ce type d'activité qui représente beaucoup de responsabilité ainsi que pour la mise en œuvre du projet éducatif.

Comment faire ?

- Nous nous réunissons en équipe plus au moins 6 à 8 fois par an. Il y a des réunions prévues avec un thème ; d'autres libres, où chacun peut exprimer, échanger, questionner à propos de son vécu, de ses difficultés. Ces réunions sont également des moments privilégiés pour comparer nos points de vue, nos valeurs, nos différences. Le fait d'avoir des accueillantes d'origine multiculturelle (Maroc, Congo, Rwanda) permet une qualité d'échange très intéressante, puisque, par leur intermédiaire nous avons l'occasion de mieux cerner les familles étrangères que nous accueillons.

« Accepter nos différences pour mieux nous comprendre et sortir du jugement est un des « maîtres-mot » du service.

Les réunions où nous avons récolté les informations pour ce présent projet éducatif ont vraiment permis de construire la cohésion du groupe autour des idées maîtresses qui caractérisent les accueillant(e)s de Court-St-Etienne. Après ces réunions et d'autres encore, nous réalisons que nous avons un point commun qui nous rassemble. Nous savons comment nous avons tous envie d'accueillir ce petit être humain plein d'espoir.

Lors de ces réunions, nous faisons le lien avec le projet pédagogique et les modifications, améliorations, précisions sont ajoutées lors de l'évaluation demandée par l'ONE tous les trois ans.

- A Court-St-Etienne, il y a chaque année trois journées pédagogiques qui rassemblent toute l'équipe (voir priorité 14).

- D'un côté, il y a le travail avec l'équipe et de l'autre, l'accompagnement individuel : lorsqu'un événement inconfortable pour l'accueillant(e) a eu lieu, (malentendu avec un parent, difficulté avec un enfant,...) par l'écoute, la reformulation et le questionnement, la responsable permet à l'accueillant(e) de faire le point, de prendre du recul et de s'ouvrir à d'autres représentations (notamment celles du parent concerné).

Quand on est en situation de stress, on est rarement objectif, c'est humain !

Son rôle est donc, d'abord de reconnaître l'inconfort, ensuite de dédramatiser, de stabiliser et de permettre de trouver une solution qui satisfera tout le monde.

Parfois, quand cela est nécessaire et souhaité par l'accueillant(e) elle prend contact avec les parents et une entrevue à trois est organisée.

Mais, dans la mesure du possible, la préférence est donnée à ce que les accueillant(e)s trouvent par eux/elles-mêmes le chemin qui leur convient pour aller vers une collaboration avec les parents. Généralement, les échanges qui ont eu lieu aident à réaliser cet objectif.

Quand la demande vient des parents, avec leur autorisation, la responsable contacte l'accueillant(e) pour avoir son point de vue sur l'événement et accompagne l'accueillant(e) pour trouver les mots justes pour sortir du « malentendu » et rétablir, s'il y a lieu, la communication avec les parents.

L'ACCUEIL DES STAGIAIRES

A Court-St-Etienne, nous accueillons des stagiaires accueillant(e)s dans le cadre de la formation de base. Celles-ci (ceux-ci) font leur stage chez un(e) accueillant(e) ou un co-accueil désireux d'effectuer ce travail d'accompagnement et de formation.

La(le) stagiaire est présenté(e) aux enfants au préalable et elle(il) s'intègre progressivement dans toutes les activités de la journée d'accueil. Elle(il) n'est jamais laissé(e) seul(e) avec les enfants.

PRIORITE 14 : Soutenir un processus de formation continuée.

A Court-St-Etienne, il y a toujours eu, depuis le début du service (1987) des formations professionnelles.

Jusqu'en 1991, elles se déroulaient uniquement en soirée (4-5 par année). Depuis lors, une journée pédagogique par an était organisée, en 2001 nous sommes passés à deux et depuis 2004 à trois journées.

Les journées pédagogiques sont indemnisées à +/-60 % (sur fond propre) avec un complément grâce à l'incitant formation de l'ONE. Les accueillant(e)s reçoivent également une subvention de fonctionnement de la Province du Brabant wallon. Aucun frais (formation, repas, pauses) n'est réclamé aux participant(e)s. La plupart du temps, toute l'équipe est réunie pour ces journées. Nous préférons tant que c'est possible, ne pas scinder le groupe. Les thèmes abordés sont très variés mais s'articulent toujours autour de trois pôles :

- L'accueil de l'enfant et sa famille (côté relationnel)
- Les activités ludiques (côté pratique : psychomotricité, éveil musical, les livres et les bébés, ...)
- La qualité de vie (côté structurel : sécurité/ hygiène, protection du dos de l'accueillant(e), l'alimentation, premiers soins...) (voir annexe 4).

En plus de ces journées pédagogiques, des réunions ont lieu en soirée (Voir PRIORITE 13)

Nous avons une petite bibliothèque qui rassemble des livres qui sont souvent liés aux thèmes des journées de formation. (Françoise Dolto, Alétha Solter, Suzon Basse-Platière, Isabelle Filliozat, Etty Buzyn, Patrick Traube, Brigitte Racine, T. Berry Brazelton, ...) D'autres, plus pratiques, abordent des thèmes autour du jeu, de la motricité, de la lecture, de la musique ou encore de l'alimentation.

PRIORITE 15 : Favoriser les relations avec les associations et les collectivités locales.

Court-St-Etienne étant une commune rurale, le tour d'horizon est vite fait.

Néanmoins, nous collaborons avec plusieurs interlocuteurs.

1) Consultation ONE

Des contacts réguliers avec la TMS de l'O.N.E. ont lieu pour le suivi médical, mais également pour le suivi des familles plus défavorisées avec qui nous effectuons, avec l'aide de l'accueillant(e), un travail de soutien, de prévention en douceur. La collaboration de la T.M.S., qui connaît bien la famille est très précieuse et ensemble nous parvenons à de bons résultats. Parfois le suivi est demandé par le SAJ.

2) Le Centre de Guidance de Braine l'Alleud.

L'équipe pluridisciplinaire est sollicitée quand un enfant nous pose question. L'accord des parents est nécessaire et leur participation souhaitée. Si ceux-ci nous autorisent à collaborer avec le Centre de Guidance de Braine-L'Alleud, ou un autre de leur choix, soit nous nous rendons en leurs locaux, soit ils viennent sur place pour rencontrer l'enfant. Ces entrevues permettent en général une observation plus psychologique qui facilite la compréhension de cet enfant et une qualité d'accompagnement plus juste.

3) La Maison Maternelle Paul Henricot.

Nous sommes souvent sollicités pour accueillir des enfants dont les mamans, en résidence à la maison maternelle, sont actives. Dans la mesure du possible, nous répondons à ces demandes et une collaboration s'installe entre la maman, les éducatrices, l'accueillant(e) et la responsable pour que cette garde se passe dans les meilleures conditions.

4) L'ASBL "Le Courlieu".

Cette ASBL organise toute une série d'activités dans le domaine du conte, des animations à la lecture et des spectacles tout public. Nous avons organisé deux journées de formation dans leurs locaux en 2009 et 2010. En 2011, nous étions partenaire pour l'action "Je lis dans ma commune". Des projets seront proposés en 2018. C'est dans leur local que nous nous réunissons pour les journées pédagogiques.

5) Le CCBW.

Le Centre Culturel du Brabant Wallon est un partenaire précieux pour l'organisation logistique des conférences

6) La Province du Brabant Wallon.

La Province octroi des subventions pour la création et la mise en conformité des milieux d'accueil. Sans cet apport, les travaux seraient réalisés avec des moyens beaucoup moins importants.

Perspectives d'avenir

Le processus d'évaluation effectué avec l'aide de la coordinatrice ONE en 2015-2016, nous a permis de fixer les objectifs suivants :

Poursuivre le travail de réflexion pour l'amélioration de la qualité de l'accueil.

Soutenir les accueillant(e)s dans la relation avec les parents en introduisant des outils pédagogiques plus diversifiés et plus pratiques.

Amélioration des conditions de travail pour l'encadrement en partageant la responsabilité du service.

Kika Arena, Estefania Portorreal, Pascale scuvée, Aïcha Chalal, Brigitte Roelant, Maguy Uwamaliya, Marie Rose Kabaya, Florence Mukabagwiza, Hafida Ansriou, Sophie Gérard, Fadma Lamaalmi, Françoise van Dorpe, Christel Deleforterie, Simone Heylen, Jean Maubille alias Papa Loup, accueillants d'enfants conventionnés et

Andree Moxhet, responsable du Service des accueillant(e)s d'enfants

Janvier 2016

Mis à jour dans le cadre de la reprise du service SAEC par la Commune de Court-Saint-Etienne au 1^{er} janvier 2018.

ANNEXE I

Questions pour aider l'accueillant(e) et les parents à préparer la 1^{ère} visite.

- ✓ A quelle heure arrivera le bébé ?
- ✓ A quelle heure arrivera le parent, le soir ? A quelle heure quittera-t-il la maison de l'accueillante ?
- ✓ Est-ce que ces heures sont compatibles avec la manière dont l'accueillant(e) organise sa journée : le matin, la journée, le soir ?
- ✓ Quelle est la flexibilité de l'accueillant(e) pour aider au mieux les parents qui sont « coincés » dans les embouteillages, le train en retard, etc... ?(il y a une exception à la règle, mais l'exception ne devient pas la règle)
- ✓ Quelle est la flexibilité des parents en cas d'imprévu permettant de respecter au mieux les horaires établis dans le contrat d'accueil ?
- ✓ Comment se dire les choses de manière respectueuse et claire en même temps ?
- ✓ Qu'est ce que l'accueillant(e) attend des parents (informations-matériel,...).
- ✓ Qu'est-ce que les parents attendent de l'accueillant(e)?
- ✓ C'est aussi l'occasion d'aborder les notions d'hygiène, de sécurité et de tranquillité des lieux,
 - ◇ Comment et où se déroule l'accueil du matin, le retour ; combien de temps ?
 - ◇ Place des grands frères et sœurs qui accompagnent le parent.
 - ◇ Notion d'hygiène avec ou sans chaussures (été, hiver)...
 - ◇ Qui a l'autorité sur l'enfant en présence des parents? Est-ce l'accueillant(e) ou le parent?
- ✓ En cas de maladie, quelles sont les alternatives disponibles pour les parents? Mamy, service de garde d'enfants malades?

ANNEXE II : LES BESOINS DE L'ENFANT

Source : Conférence d'Hubert BOUTSEN Matinale du 06.11.2003, ISBW

L'enfant dès sa naissance connaît deux angoisses :

- ✓ la peur de la séparation
- ✓ la peur de la chute.

L'adulte a également les mêmes angoisses, mais lui a, théoriquement, appris à les gérer, les maîtriser.

L'enfant a besoin de l'adulte pour apprendre à y faire face.

Les besoins de base de l'enfant sont :

- Se sentir en sécurité

Comment apporter une réponse à ce besoin ?

- Donner des points de repères
- Mettre des limites, les faire respecter, éventuellement sanctionner
(Voir annexe 3)
- Établir les rituels
- Le « parler-vrai » ou les mots qui donnent un sens.
- Structurer le temps et l'espace.

- Avoir confiance :

L'enfant fait confiance à sa mère, au moment de la séparation due à l'arrivée dans un milieu d'accueil, il va devoir « apprendre » la confiance avec une autre personne. Françoise DOLTO parle de « transfert de confiance ».

- Etre en relation, en lien :

Comment apporter une réponse à ce besoin ?

- Par le dialogue (parler VRAI)
- Par le toucher (les bras qui contiennent l'enfant, les douces caresses, les bercements)
- Par le regard (un regard bienveillant qui observe l'enfant, qui l'englobe).

- Avoir du temps pour lui :

- Jeux libres ou dirigés
- Sa place à lui
- Pour ne rien faire, rêver,....

- Se socialiser (= aller vers son devenir, c.à.d. être adulte)

- Besoin d'être soutenu dans sa capacité à vivre avec les autres

Avec les conférences de Brigitte RACINE, nous sommes allés encore plus loin dans la perception des besoins de l'enfant. Elle illustre les 5 besoins fondamentaux par une étoile brillant de tous ses feux quand tous les besoins sont rencontrés. Voir « La discipline, un jeu d'enfant » Brigitte Racine(7), page 26 à 47

Besoins de se sentir aimé : l'enfant a besoin de savoir que l'on se soucie de lui, qu'il est important pour ses parents, pour l'éducateur qui s'occupe de lui. L'enfant a besoin de temps d'exclusivité avec nous.

Besoin de sécurité : lorsque l'enfant perçoit son entourage comme étant protecteur et bienveillant, qu'il se sent à l'abri des menaces, alors son besoin de sécurité est satisfait. Un environnement stable et ordonné, des règles claires et rappelées voir sanctionnées à chaque manquement, des rituels et des gestes ou habitudes de routine augmentent le sentiment de sécurité. Prévoir les changements et l'en aviser, mettre des mots sur les événements ou les sentiments vécus permettra à l'enfant de se sentir en sécurité et en confiance.

Besoin de compétence : se sentir compétent et bien faire les choses est présent en chacun de nous. Reconnaître la personne qu'est l'enfant et ses réussites, l'aider à faire de nouvelles expériences contribue à renforcer son sentiment de compétence et à construire sa confiance en lui. La surprotection nuit au développement de l'enfant. Il a besoin de chercher par lui-même, d'apprendre des erreurs, il a besoin que l'on le laisse faire ce qu'il est capable de faire tout seul.

Besoin de liberté : ce besoin est étroitement lié à celui de faire des choix. Il est important de laisser l'enfant faire certain choix chaque jour. Il pourra alors mieux accepter les choix que nous faisons pour lui à certain moment : c'est papa ou maman qui décide de l'heure du coucher, c'est lui qui choisit le livre à raconter. Le besoin de liberté est fondamental. En évitant d'exercer un contrôle strict sur ses attitudes et ses activités, on lui permet de s'affirmer et de s'épanouir

Besoin de plaisir : Les enfants jouent aussi souvent qu'ils peuvent. Ils apprennent autant avant d'entrer à l'école que dans les années qui suivent. Les enfants ont d besoin d'avoir du plaisir et de vivre des moments de connivences avec les parents. Ils ont besoin de rire, de s'amuser, d'avoir du plaisir à apprendre.

ANNEXES III : LES CONDITIONS D'UNE REGLE EDUCATIVE.

Quelques pistes tirées de la conférence et du livre de Patrick Traube « Eduquer c'est aussi punir » (5) le 27/01/2004 à Ottignies

Les règles doivent tout d'abord **exister** clairement dans la tête des adultes.

Les règles doivent ensuite être **connues** par les enfants ou ados.

Les règles doivent aussi être **clairement formulées**, non-ambiguës et si possible écrites.

Il faut que les règles soient les mêmes pour tous et s'appliquer à tous de façon **non-arbitraire**.

Il faut que chaque règle soit **bien fondée**, pertinente c.à.d qu'elle soit justifiée par un impératif de protection du groupe, respect des autres ou un souci d'efficacité.

Les raisons d'être des règles doivent pouvoir être expliquées et **justifiées** par les adultes.

Des lieux et des moments de discussion doivent être prévus pour que les règles puissent s'adapter aux changements et **évoluer**.

Les règles doivent être **hiérarchisées** c.à.d classées par ordre d'importance et on doit distinguer celles qui peuvent être négociées de celles qui ne pourront jamais l'être.

Il est préférable que les enfants et les ados **participent à l'élaboration** des règles et à leur contrôle : ils la vivent alors moins comme une imposition extérieure contre laquelle il faut se défendre

Les règles doivent être **assorties de sanctions** qui seront bel et bien appliquées en cas de transgression.

LES SANCTIONS

Avant d'être sanctionné, chacun a droit à un **avertissement**.

La sanction s'applique à l'**acte** et non à la personne. Un jugement qui porte sur un acte peut être accepté tandis qu'un jugement qui rejette la personne est toujours vécu comme intolérable et humiliant. Or, être humilié est une voie royale vers une escalade de la violence.....

La sanction indique la limite à ne pas franchir et elle **n'exclut pas l'écoute du ressenti**, la recherche et la compréhension du problème qui sous-tend la transgression (il n'y a pas de désir coupable, d'émotion interdite, de sentiment tabou, car ils s'imposent à nous, mais par contre il y a des actes interdits dont chacun est responsable !).

La sanction est appliquée avec souplesse en tenant compte des **circonstances** (atténuantes ou aggravantes), du degré de responsabilité, de l'éventuelle récidive.

La sanction est énoncée **après réflexion**. Elle n'est pas décidée « à chaud » sous le coup d'une réaction de colère, sans quoi elle risque d'être disproportionnée, mal choisie, inapplicable.

La sanction est **responsabilisante** et si possible **réparatrice**, pour permettre à l'enfant ou à l'ado de prendre conscience du dommage causé.

La sanction est évidemment suffisamment **inconfortable** !

La sanction est **choisie sur le même « terrain »** que le comportement sanctionné (travail scolaire, comportement à la maison,...).

ANNEXES IV : SERVICES DE GARDE D'ENFANTS MALADES.

Les Mutuelles.

CSD Brabant Wallon : 010/84.96.40

ANNEXES V : LISTE DES FORMATIONS ORGANISEES.

Dès 1988 : réunions en soirée et journée à partir de 1998

1988	Fabriquer des jouets Les premiers soins	Madame MINNE, accompagnante à La Maison Verte Madame ROUET-Croix-Rouge
1989	Développement Psychomoteur La Diététique Le Conte chez les Petits	Madame GILLIOT, kinésithérapeute spécialisée en petite enfance Madame CLAESSEN-ONE Mesdames BOURGEOIS et CABY, institutrices maternelles
1990	Les maux de dos Problèmes respiratoires chez les enfants	Madame GILLIOT kinésithérapeute spécialisée en petite enfance,
1991	Respect du rythme de l'enfant et suite de la journée pédagogique en soirée.	CEMEA
1992	Les « jeux-jouets» Conférence	Professeur DEHANT, UCL
1994	L'alimentation (3 soirées)	Madame LETOR, diététicienne
1995	Réanimation et prévention de la mort subite du nourrisson	Croix Rouge
1997	Les socles de compétences, conférence à Namur	Monsieur Hubert MONTAGNER, Docteur és sciences
1998	L'enfant malade Ecoute et Communication Suite de la journée pédagogique en soirée	Docteur VINCK Madame PAENUYS, « Interactif »
1999	La 1 ^{ère} séparation les différents rythmes de vie de l'enfant Colères et oppositions Les attentes de la société	Centre de guidance Braine l'Alleud (4 soirées)
2000	Comment dire NON La négociation Colères et Oppositions (suite en 2 soirées) Le jouet - 2 soirées	Madame LEFEVRE « L'Autre Côté du Miroir » FRAJE Madame PIRON et Monsieur PATTE, ONE

ANNEXE VI : LES JOURNEES PEDAGOGIQUES

1991	Respect du rythme de l'enfant : 1 journée et 3 soirées	CEMEA
1992	Les relations accueillantes/parents	Madame Marie Thérèse MINNE, accompagnante « La Maison Verte »
1994	L'éveil musical	Monsieur Pierre CHEMIN, musicien « Le cordon musical »
1995	Qu'est-ce que je rêve pour les enfants que je garde ?	Madame Céléstine HENSSEN « Parle-jeux » Ottignies
	La psychomotricité, formation organisée en atelier	Madame Claire GILLIOT, kinésithérapeute
1996	Atelier de confection de jeux et matériel de psychomotricité	Madame Joëlle ISAAC, psychomotricienne
1997	Protéger son dos	Mr BRACONNIER, ostéopathe
	L'évolution du langage	Madame DURAND, logopède
1998	Ecoute et Communication 2 jours	Madame PAENUYS, INTERACTIF
1999	Sécurité à la maison-matinée Prévention incendie-après midi	ISBW
	Formation à la psychomotricité en atelier	Madame LABEYE, psychomotricienne
2000	« Colères et oppositions »	FRAGE
	Atelier pratique : « Une alimentation diversifiée »	Madame LEROY, diététicienne, naturopathe
2001	L'éveil musical	Monsieur Pierre CHEMIN, musicien « Le cordon musical »
	Aspect médicaux – allergies, enfants malades	Docteur HAVET, Maison Médicale d'Ottignies
	Premiers soins et réanimation bébé	Monsieur DELAUNAY, Croix Rouge
2002	« Reliance » programme de formation pour les accueillantes (2 journées)	Ressources-Enfances
2003	« Reliance » suite (2 journées)	Ressources-Enfances
2004	Accompagnement d'une équipe de travail : Réflexion sur le projet d'accueil (2 journées)	Ressources-Enfances
	Le développement psychomoteur de l'enfant (matinée)	Madame Françoise GERARD, Centre de Guidance de Braine l'Alleud
	Atelier d'animation de livres (après-midi)	Madame NINITTE, conteuse
2005	Recyclage réanimation pédiatrique	CROIX ROUGE
	Pleurs et colères des bébés (2 journées)	EPE – Mme THOMAS
2006	Pleurs et colères des bébés-suite (1 journée)	EPE – Mme THOMAS
	La protection du dos et la gestion du stress (2 journées)	Madame LIBERT, kinésithérapeute
2007	L'observation de l'enfant (2 journées)	FRAJE

	L'activité ludique	Madame Karine VANDERAA, ISBW
2008	L'observation de l'enfant (suite 2 journées)	FRAJE
	L'haptonomie	Elisabeth ROISIN, haptonome
	Le portage des bébés (une soirée)	A. Goffaux, Câlin-Malin
2009	A la rencontre des parents (2 jours)	Geneviève SALENGRO, ISBW
	Recyclage réanimation pédiatrique	CROIX ROUGE
	Le plaisir de raconter des histoires	Françoise VAN INNIS, conteuse, "Le Courlieu"
2010	L'observation de l'enfant	FRAJE
	Le livre c'est bon pour les bébés	Françoise VAN INNIS, conteuse, "Le Courlieu"
	L'alimentation saine	Monique ZEYEN, conseillère en alimentation
2011	La familiarisation (2 jours)	Ressources-Enfances
	Les pollutions intérieures	Espace-environnement
2012	"Parler pour que les enfants écoutent, écouter pour qu'ils parlent" (3 jours)	Anne-Sophie Thiry, "L'autrement dit"
2013	Découverte du SHIATSU	Nicolas POLOCZEK, thérapeute Shiatsu diplômé
	Initiation aux techniques de désobstruction et de réanimation du bébé	SAVE MY LIVE
	Conférence « L'autorité, un jeu d'enfant ? »	Brigitte RACINE
	« Frères et sœurs sans jalousie ni rivalité »	Anne-Sophie THIRY et Jean-Marie HOTON, « L'AUTREMENT DIT »
2014	Initiation aux petits soins pédiatriques- Instructions évacuation incendie	SAVE MY LIVE
	Accompagnement d'équipe, supervision	Anne-Sophie THIRY, « L'AUTREMENT DIT »
	Psychomotricité relationnelle-initiation- pratique Aucouturier	Ingrid BASTIN et Lucie STREE, « FREEMOUSS »
	Conférence « Quand discipline rime avec estime »	Brigitte RACINE
2015	Psychomotricité relationnelle : 2 ^{ème} partie	Ingrid BASTIN, « FREEMOUSS »
	Supervision d'équipe	Jean-Marie HOTON, « L'AUTREMENT DIT »
	Conférence « Assoir son autorité en même temps que ses enfants »	Brigitte RACINE
	Atelier de réalisation de matériel d'éveil multi sensoriel sous l'approche Aucouturier	Ingrid BASTIN, « FREEMOUSS »

ANNEXE VII : REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUE

- (1) **Suzon Basse-Platière** : « Accueillir les parents des jeunes enfants »
Un soutien à la parentalité.
Ed. ERES (page 198)
- (2) « **Accueillir les tous-petits, oser la qualité** »
Un référentiel psychopédagogique pour des milieux d'accueil de qualité
Ouvrage Collectif Editions : Fonds HOUTMAN –O.N.E. 2002
- (3) Brochure « **Repères pour des pratiques d'accueil de qualité (0-3 ans)** »
O.N.E. 2004
- (4) Site internet « **yapaka.be** »
- (5) **Patrick TRAUBE** : « Eduquer c'est aussi punir" »
Ed. Labor
- (6) **T. Berry BRAZELTON** : «Points forts, de la naissance à 3 ans” Tome 1
Ed. Le livre de poche, 1993-1994

Et aussi:

Françoise DOLTO : « La cause des enfants »

Ed Robert Lafont 1985

Françoise DOLTO : « Les étapes majeures de l'enfance »

Ed Gallimard 1994

Alétha SOLTER : « Pleurs et colères des enfants et des bébés »

Ed. Jouvence

Marie BONAFE : « Le livre c'est bon pour les bébés »

Ed. Hachette Littératures 2001

Brigitte RACINE : « La discipline, un jeu d'enfant »

Ed. CHU Sainte Justine 2008

Brigitte RACINE : « L'autorité au quotidien. Un défi pour les parents »

Ed CHU Sainte Justine 2013

Adèle FABER et Elaine MAZLISH : « Parler pour que les enfants écoutent. Ecouter pour que les enfants parlent »

Edition du Phare 2012

Adele FABER et Elaine MAZLISH : « Parents épanouis. Enfants épanouis »

Ed Relations Plus 2001

Jean EPSTEIN et Chloé RADIGUET : « L'explorateur nu »

Editions Universitaires 1997

Bernard AUCOUTURIER : « La méthode Aucouturier »

Ed de Boeck 2005

Tim SELDIN : « Eveiller, épanouir, encourager son enfant : La pédagogie Montessori à la maison »

Ed. 2007Nathan

ANNEXE VIII : REFERENCES ET CITATIONS

- (1) **Albert Einstein**, né le 14 mars 1879 à Ulm, Wurtemberg, et mort le 18 avril 1955 à Princeton, New Jersey est un physicien théoricien qui fut successivement allemand, apatride, suisse et sous la double nationalité helvético-américaine. (Wikipédia)
- (2) **Kofi Annan**, né le 8 avril 1938 à Kumasi au Ghana, fut le septième secrétaire général des Nations unies et le premier à sortir des rangs du personnel de l'organisation. Il occupe cette fonction de 1997 à 2006. (Wikipédia)
- (3) **Johann Heinrich Pestalozzi**, né le 12 janvier 1746 à Zurich et mort à Brugg le 17 février 1827, est un pédagogue éducateur et penseur suisse, pionnier de la pédagogie moderne. (Wikipédia)